

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Orléans, le 9 mars 2026

2 662 tonnes de sel utilisées, de nombreux agents mobilisés... que s'est-il passé sur les routes cet hiver ?

Le plan de viabilité hivernale du Loiret, enclenché le lundi 24 novembre 2026, s'est achevé ce lundi 9 mars. L'hiver 2025-2026 a été marqué par deux événements majeurs. 50 agents se sont relayés jour et nuit pour s'assurer des bonnes conditions de circulation pour les Loirétains.

Deux événements ont marqué cet hiver 2025-2026 : fin novembre 2025 (du 20/11/2025 au 22/11/2025) et début janvier 2026 (22/12/2025 au 12/01/26). Ce second épisode de gel et de neige a entraîné une forte mobilisation des agents des routes pour sécuriser le réseau routier : 2 000t de sel, 450 heures de patrouillage et des opérations de salage/déneigement sur tout le réseau routier. Les agriculteurs signataires d'une convention ont également été mobilisés deux jours.

En cas d'intempéries neigeuses, le Département compte sur le soutien des agriculteurs du Pithiverais et de l'ouest de l'Orléanais, disposant de matériels adaptés. Cette année, ce sont 108 agriculteurs qui se sont portés volontaires, répartis sur 60 communes du Pithiverais et de l'Orléanais.

16 jours de gel ont été comptabilisés. Les agents d'exploitation sont intervenus 25 jours pour des opérations de salage. Au total, cela représente environ 2 662 tonnes de sel, contre 2 800 tonnes lors de l'hiver précédent.

50 agents étaient prêts à intervenir 24h/24 pour sécuriser les routes départementales.

Chiffres-clés de l'hiver 2025-2026

- 206 agents, dont 25 vacataires mobilisés pour cette saison
- 50 personnes mobilisées nuit et week-end pour intervenir au plus près de l'évènement
- 108 agriculteurs mobilisables dans le cadre des conventions de déneigement sur 60 communes
- 29 camions saleurs et déneigeurs
- 2 662 tonnes de sel épandues (contre 2 800 en 2024-2025)
- 25 jours d'intervention
- 1 500 heures de patrouillage et de traitement des routes
- 3 613 km de routes gérés par le Département

Qu'est-ce que la période de viabilité hivernale ?

Pendant cette période, les missions des équipes de la Direction des Infrastructures du Département du Loiret consistent, en cas de neige ou de verglas, à dégager les routes et à les traiter, de manière préventive ou curative, à l'aide des saleuses.

Chaque matin, ce sont plus de **4 000 abonnés** qui ont été informés des conditions de circulation grâce au bulletin quotidien émis par le Département du Loiret.

CONTACT PRESSE

Cassandra Germain

02 38 25 43 93

06 37 99 23 20

cassandra.germain@loiret.fr